

Réunion de la CLE n°5 « Les Trois Rivières » 25 mars 2024 - 18h00 - Saint Julien

La séance a été présidée par Jacques Jacquet, Président du SICECO Territoire d'Energie Côte d'Or et Nicolas Urbano, Président de la CLE, qui remercient pour leur présence à la CLE, les Maires et les Délégués.

Les services du SICECO étaient représentés par :

Pascaline Fisch, Responsable de la Cellule Energie, Anne Gueulin, Technicienne, Maëlle Chapillon, Conseillère en Energie Partagée.

Les entreprises titulaires des marchés présentes étaient :

- Entreprise BFCL CITEOS représentée par Jean-Michel Ledeuil et Quentin Montastier.
- Entreprise SPIE représentée par Messieurs Jean-François Prunier et David Droyer
- Entreprise DEMONGEOT représentée par Éric Guillot

Les exploitants des réseaux publics présents étaient :

- ENEDIS : Audrey Zamperetti
- GRDF : François Gaillard

ACTUALITÉS :

Le Président Jacques Jacquet débute sa présentation en rappelant les enjeux liés au changement climatique et à l'importance des actions menées par le SICECO sur chacun de ces domaines d'activités pour réduire l'empreinte carbone des communes et EPCI. A ce titre, il mentionne notamment la Conférences des Parties (COP) n°28 au niveau international, la demande de France Nation Verte concernant la planification écologique au niveau national, ainsi que le Plan Biodiversité à l'échelle régionale.

Le SICECO, Territoire d'Energie Côte d'Or, présente aussi quelques chiffres pour 2024 provenant du Débat d'Orientation Budgétaire, notamment en investissement et fonctionnement. Ainsi, seront affectés 8 M€ à l'électricité, 42 M€ à l'éclairage, 1,4 M€ à la rénovation des bâtiments publics, 950 k€ pour la SEML Côte d'Or Energies, 420 k€ en Maitrise d'œuvre pour trois nouveaux réseaux de chaleur et 500 k€ disponibles « Fonds Chaleur » auprès de l'ADEME.

ELECTION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE AU COMITE SYNDICAL :

Le Président de CLE informe que l'assemblée doit procéder au vote du nouveau délégué titulaire au Comité du SICECO étant donné la démission récente de l'un deux.

Le Président de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite les délégués à procéder à l'élection. Monsieur Marc Chautemp, seul candidat, est élu délégué titulaire au Comité du SICECO, à l'unanimité.

I. PROGRAMMATION DE TRAVAUX

Interlocuteur technique SICECO : Anne Gueulin, technicienne : agueulin@siceco.fr - 06.80.56.03.55 - 03.80.50.99.28

A. Travaux sur le réseau électrique

Le bilan des travaux en cours ou programmés (extensions de réseaux, renforcements, résorptions de fils nus et enfouissements) est présenté par Mme Gueulin.

❖ Extensions du réseau électrique :

Les travaux d'extension programmés sont présentés. Les élus sont informés de la modification des modalités de financement des extensions avec la suppression de la part à la charge de la commune qui est basculée sur le demandeur pour tous les permis accordés depuis le 10 septembre 2023, et le maintien du dispositif « viabilisation de rue » par le SICECO pour aider les communes à financer les réseaux quand elles le souhaitent.

❖ Enfouissements, résorptions de fils nus et renforcements de réseau :

Le SICECO demande aux élus présents de bien signaler tout problème de qualité de la distribution (coupures, microcoupures, chutes de tension, etc.) constaté sur leur territoire.

La commune d'Orain signale des microcoupures fréquentes sur son poste « village » et celle de Montigny-Mornay la Villeneuve-sur-Vingeanne déclare que des riverains ont également dû y faire face. Le SICECO indique qu'une analyse des données de réseau fournies par Enedis va être menée.

La commune de Norges-la-Ville indique qu'elle a un autre dossier de travaux d'enfouissements en attente qui n'apparaît pas dans le tableau. Le SICECO rassure la commune. La dossier est bel et bien enregistré dans les listes de travaux mais n'est pas encore préprogrammé, c'est pourquoi il n'apparaît pas.

La commune de Ruffey-lès-Beaune affirme, quant à elle, ne pas voir apparaître son dossier de rénovation en cours. Le SICECO explique que le tableau présenté expose le programme de travaux 2024. Or, les travaux mentionnés sont présents sur le tableau de 2023.

❖ RODP

Les Redevances d'Occupation du Domaine Public dues par les gestionnaires de réseau d'énergie (GRDF, GRT Gaz, ENEDIS et RTE) sont constituées d'une partie relative aux réseaux existants et d'une autre pour les chantiers.

En ce qui concerne ENEDIS, la redevance est collectée par le SICECO et reversée sans frais aux communes. Attention cependant, pour bénéficier de l'évolution de la RODP relative aux chantiers, une délibération des communes est nécessaire (voir mail transmis par la comptabilité).

❖ Présentation ENEDIS :

Madame Zamperetti, Interlocutrice privilégiée ENEDIS sur la CLE, rappelle les diverses coordonnées et ressources accessibles aux élus.

Un zoom est fait sur la responsabilité des communes et d'ENEDIS quant à l'élagage des arbres le long des lignes électriques et la responsabilité de chacun face aux dégâts causés par les arbres sur les réseaux aériens. En effet, 30% des incidents électriques sont dus à des chutes d'arbres sur les lignes.

Un point est fait sur les travaux prévus par ENEDIS sur les réseaux pour la qualité et dans les postes source pour l'accueil des EnR.

❖ Présentation GRDF (diapos en pièces jointes) :

Monsieur Gaillard rappelle l'importance du mix énergétique dans les systèmes de production et de consommation afin que les réseaux gaz et électricité puissent se compléter. Il précise également l'importance du gaz vert concernant le chauffage et la mobilité, notamment via la mention du biométhane.

Il rappelle que les prix du gaz restent très compétitifs malgré les annonces diffusées à ce sujet lors de ces derniers mois.

B. Travaux d'Eclairage Public

❖ Organisation de la maintenance

La nouvelle organisation de la maintenance est rappelée avec la prochaine tournée « préventive » qui aura lieu à l'automne 2024. Des tournées intermédiaires de dépannage mutualisé des luminaires à la demande des communes pourront être réalisées avec une tarification spéciale, sous réserve de signalement des pannes dans le SIG (<http://sig.siceco.fr/>). Le nouveau programme de remplacement de lampes au Sodium Haute Pression (SHP) par des lampes de substitution est présenté. Ce programme est réservé à des luminaires compatibles (récents et en bon état) et est prévu pour être réalisé en quelques années pour anticiper la fin annoncée des lampes SHP en 2027.

❖ Travaux en cours et programmation

Les dossiers 2024 sont présentés.

La commune de Bellefond souhaite s'assurer qu' elle a bien un dossier de changement de sources qui est en cours. Le SICECO confirme que le dossier est créé.

La commune de Gémeaux demande le décalage de son dossier d'extension prévue pour 2024 à 2025. Etant donné l'aménagement de rue qui aura lieu début 2025, il est préférable que la pose du matériel est lieu après et soit remplacé par un autre dossier « rue de la Gare » pour la sécurisation du cheminement piéton.

II. ENERGIE

Interlocuteurs technique SICECO : Arnaud Riffel, Econome de flux : ariffel@siceco.fr - 07.86.22.03.97 - 03.80.50.80.43) et Maëlle Chapillon, Conseillère en Energie Partagée : mchapillon@siceco.fr - 06.86.07.00.14 - 03.80.50.08.86

A. Achat d'énergies

❖ Groupement Régional d'achat d'énergies

Le groupement d'achat d'énergies actuel se termine avec les marchés en cours fin 2025 pour l'électricité, et fin 2027 pour le gaz naturel.

❖ Nouveau groupement

Les 8 syndicats d'énergies de Bourgogne Franche-Comté ont décidé de faire évoluer le groupement d'achat d'énergies afin d'accéder aux nouvelles formes de contractualisation d'achats d'énergies (contrat direct, autoconsommation, ...). Cette modification a nécessité le renouvellement des adhésions des membres. Toutes les communes et EPCI ont délibéré et transmis au SICECO les documents nécessaires à leur renouvellement d'adhésion. 67 nouveaux membres ont rejoint le groupement dont 51 communes. Pour ce nouveau groupement, les marchés d'électricité entreront en vigueur en 2026 et ceux de gaz en 2028.

❖ Évolution des prix

Pour le Groupement régional d'achats d'énergies :

L'évolution des prix à venir d'Électricité est variable selon les puissances souscrites : baisse en bâtiment (-23% pour les puissances > 36 kVA et - 18% pour les ≤ 36 kVA) mais hausse en éclairage public (+83%).

Néanmoins, le prix d'éclairage public du groupement reste 30% moins cher que celui du Tarif Réglementé de Vente d'Électricité (TRVe) éclairage public. Ces évolutions tiennent compte de la hausse de la TICFE à 21 €/MWh à partir du 1^{er} février 2024.

A noter que les communes éligibles au TRVe (voir ci-dessous) seront impactées par une hausse de 9% pour l'électricité de leurs bâtiments ≤ 36 kVA.

Les prix pour le gaz, quant à eux, diminueront de -8% (tout en comprenant une augmentation moyenne de l'acheminement de +27,5% en juillet).

La commune de Gémeaux demande quand elle pourra réintégrer ses contrats gaz. Le SICECO demande à la commune de lui transmettre son contrat actuel pour vérifier les clauses de sortie anticipée et prendre connaissance, suivant les délibérations prises, de la date à laquelle les sites pourront être réintégrés dans les marchés gaz.

Electricité : boucliers tarifaires 2024

Le bouclier tarifaire Habitat Collectif est maintenu en 2024 : ils concernent les points de livraison des copropriétés, EHPAD, aires des gens du voyage, IRVE. Les membres devront compléter en ligne une nouvelle attestation pour 2024, le SICECO attend les formalités de la part du fournisseur EDF.

Le bouclier tarifaire Amortisseur électrique est également maintenu pour 2024, mais les membres du groupement, sauf cas particulier, ne seront pas concernés car les tarifs des marchés sont inférieurs au seuil d'éligibilité. Pour ce bouclier tarifaire, seuls les membres qui n'ont pas déjà complété l'attestation en 2023 devront le faire.

Electricité : Eligibilité au TRVe

Les critères d'éligibilité au TRVe sont rappelés : employer moins de 10 salariés (ETP à temps plein) et présenter des recettes annuelles inférieures à 2 millions d'€.

Il est important que le SICECO connaisse la situation des communes pour établir un allotissement adapté des points de livraison de la prochaine consultation d'électricité.

Pour les nouveaux membres, le SICECO a récupéré toutes les attestations d'éligibilité.

Electricité : Exonération TICFE

Pour les sites de production et de distribution d'eau, d'assainissement ou de gestion des déchets qui relèvent des codes NAF 36.00Z ou 37.00Z, les communes peuvent peut-être bénéficier d'une exonération ou d'un tarif réduit de TICFE. Les communes doivent se renseigner auprès des services de la DGFIP. Toutes ces dispositions sont rappelées dans le courrier électronique envoyé à tous les membres le 27 février dernier et disponible sur le site internet.

Electricité : Optimisation tarifaire

Pour les optimisations tarifaires proposées dans le cadre du groupement, le SICECO demande systématiquement la validation de la commune.

En revanche, lors des campagnes d'optimisation tarifaire « Eclairage public », les communes reçoivent un mail du fournisseur d'énergie EDF et non d'Enedis pour lequel ne pas répondre vaut validation. Il est donc demandé aux communes d'être vigilantes lors de la réception de mails provenant d'EDF.

B. Energies renouvelables - Loi accélération des ENR « loi APER »

La loi d'Accélération de Production des Énergies Renouvelable, dite loi APER, instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables (promulgation le 10 mars 2023). Le SICECO rappelle son rôle de facilitateur.

Les dernières informations disponibles faisaient état de dépôt des délibérations pour environ 1/3 des communes, avec une alerte sur les modalités de consultation du public qui ne sont pas toujours suffisamment explicites.

Il est important de préciser que la définition de zones ENR reflètent une volonté politique et ne sont pas exclusives.

❖ Autoconsommation collective

Le SICECO a lancé fin 2023 une étude sur l'autoconsommation collective patrimoniale (ACC) pour 24 communes. L'étude ACC patrimoniale concerne uniquement le patrimoine des adhérents du SICECO, les résultats permettront au SICECO de définir les critères et éléments clés pour la mise en œuvre d'un projet d'ACC (seuil de consommation, surface de production ...) ainsi que de définir un « parcours de service Photovoltaïque » pour l'ensemble des adhérents. Ce parcours de service PV permettra de positionner l'accompagnement du SICECO de la phase d'opportunité jusqu'à un accompagnement pour les travaux, l'exploitation et la gestion. Les différentes étapes du service PV sont en cours de réflexion et de décision interne.

Les premiers résultats montrent que l'ACC est intéressante pour les communes avec un temps de retour de ± 15 ans, mais le choix entre autoconsommation et vente totale dépend de la volonté politique locale (finalité différente).

La commune de Til-Châtel manifeste le fait que le rendu de l'étude tarde à arriver, il était initialement prévu pour décembre 2023. Le SICECO répond que l'étude a pris du retard car il a fallu beaucoup de temps pour récupérer les données transmises par les communes.

❖ Photovoltaïque

Le SICECO travaille actuellement sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments non résidentiels ou lourdement rénovés. La couverture solaire minimum des toitures de plus de 500 m² augmentera progressivement jusqu'à atteindre 50% d'ici à l'horizon 2028. De même, les parkings extérieurs de plus de 1 500 m² devront être couverts au moins à 50% de panneaux photovoltaïques en 2028. De plus, l'installation de production d'énergie solaire nécessite des dérogations au Plan de prévention des risques naturels prévisibles.

La commune de Fontaine-Française fait part de divers projets prévus, tels que le remplacement de chaudières fioul et la pose de panneaux photovoltaïques. Le SICECO répond que le CEP en charge de la gestion de la commune va prendre contact avec elle pour faire le point sur les différents dossiers.

❖ Rénovation du bâti

Le SICECO, via les Conseillers en Énergie Partagés (CEP) et les Économies de Flux (EF), accompagne les adhérents ayant transféré la compétence « Conseil en Energie Partagé » dans la rénovation et le suivi énergétique de leurs bâtiments.

Des programmations pluriannuelles de travaux sont établies sur la base d'audits énergétiques, réalisés par un bureau d'études extérieur mandaté par le SICECO, et subventionnés à hauteur de 70%.

En complément, afin de sortir des énergies fossiles telles que le fioul et le propane, le SICECO prend en charge à 100% des analyses d'opportunité pour le remplacement de ces systèmes de chauffage par des pompes à chaleur ou par des chaudières bois.

Les travaux de rénovation entrepris par une collectivité peuvent être pris en charge jusqu'à 50% de la dépense éligible HT, dans une limite de 30 000 € à 40 000 €, via l'Appel à Projet « Rénovation Énergétique Performante des bâtiments ».

Le SICECO valorise également les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et reverse le bénéfice de leur vente aux collectivités n'ayant pas bénéficié d'une aide financière dans le cadre de l'AAP « Rénovation Performante ».

Enfin, pour accompagner les collectivités dans l'application du « Décret Éco-Énergie Tertiaire » (DEET), qui concerne les établissements tertiaires de + de 1 000 m², le SICECO propose le service « Suivi et Management de l'Énergie » (SME).

De manière générale, pour toute question concernant la rénovation énergétique de bâtiment ou le suivi énergétique, la collectivité est invitée à contacter son CEP ou EF.

❖ Rencontres Club Énergie

Ce printemps, le SICECO organise pour la 4^{ème} fois les rencontres « Club Énergie ». Destinées aux adhérents ayant délégué la compétence CEP, ces réunions sont l'occasion pour les élus et les services de s'informer et de partager des expériences communes. Cette année, 3 thématiques seront abordées lors de 3 réunions différentes :

- La rénovation énergétique globale des bâtiments communaux et communautaires le jeudi 11 avril 2024 à 17h00 au SICECO
- La rénovation énergétique des écoles le jeudi 16 mai 2024 à 17h00 à Til-Châtel (Salle des fêtes - 9 route de Lux)
- Le remplacement des chaudières fioul ou propane par des chaudières bois ou par des pompes à chaleur air/eau le lundi 17 juin 2024 à 17h00 à Saint-Nicolas-les-Citeaux (Salle des fêtes L'espérance - route de Nuits)

❖ Bois énergie

Le bois-énergie est une des solutions à la suppression progressive des chaudières fioul et propane. Cela peut avoir lieu par le biais de l'installation d'un réseau de chaleur pour lequel le SICECO peut être maître d'ouvrage des travaux, ou par le biais d'un remplacement de chaudière communale sous maîtrise d'ouvrage de la commune.

Également, le Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) est signé depuis le 01/12/2023 avec l'ADEME. Il concerne autant les institutions publiques que privées, hors particuliers, et permet à de petits projets d'être éligibles au Fonds Chaleur.

C. SEML Côte-d'Or Energies

Les projets et études en cours concernant l'éolien sont présentés. Un rappel est fait sur la régie Côte-d'Or Chaleur et la SEML Côte-d'Or Énergies qui participent toutes deux à la réalisation et au financement de projets de développement des énergies renouvelables.

III. MOBILITÉ

Interlocuteur : Thibaud Dubocage (tdubocage@siceco.fr 03.80.50.80.41)

❖ Étude et actions en cours

Le SICECO a lancé une étude intitulée « infrastructures pour les mobilités durables », dont les résultats seront présentés courant 2024. La pose des prises de recharges pour véhicules électriques propriété des adhérents est également rappelée ; cette opération est subventionnée.

La commune de Til-Châtel indique ne pas avoir eu de réponse malgré des écrits envoyés au SICECO au sujet de sa borne de recharge pour véhicule électrique. Elle rappelle avoir refusé la réparation de sa borne et avoir reçu, malgré cela, un avis lui annonçant une somme à payer à hauteur de 2 700€. La commune précise qu'elle ne paiera pas. Le SICECO lui fait parvenir un mail explicatif. En effet, la facture reçue par la commune correspond à la maintenance 2023 et non pas au devis de réparation qui n'a pas été validé. Actuellement, la borne est HS et ne sera pas remise en état pour le moment.

❖ Déploiement des stations GNV / bioGNV

Les stations GNV et bioGNV se déploient sur l'ensemble de la région via une Société créée par les 4 SEML et GEG (de Grenoble). A ce titre, 5 sites ont été visités : Til-Châtel, Beaune, Gevrey-Nuits, Châtillon et Pagny-le-Château. Ces stations seront dédiées au transport routier, messagerie, bus, bennes à déchets ainsi qu'aux utilitaires des collectivités et aux particuliers.

Les remarques, avis, ou propositions sont à transmettre directement au SICECO à l'adresse contact@siceco.fr ou par l'intermédiaire du Président de CLÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président et le Président de CLÉ remercient les personnes présentes et lèvent la séance.

Établi le 10 avril 2024

Le Président de la CLE,
Nicolas URBANO



PJ au compte-rendu :

Diaporama présenté en réunion de CLÉ
Tableaux travaux et programmations ultérieures
Présentations ENEDIS et GRDF
Liste des luminaires éligibles au changements de source

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES COLLECTIFS

Mis à jour au 12/03

Binôme	Commune	Clé	Date demande	Financement	Code	Intitulé affaire	N° Affaire	Confirmé	Type de travaux	Commentaire	Fond vert
C	CLENAY	5		BP 2024		Remplacement sources SHP par des sources LED	CS/002/C	10 500	Changement de source	En attente validation devis	
C	LUX	5		BP 2024		Dépose du point lumineux B22	EP/1466/C	1 600	Dépose points lumineux	En attente validation devis	
C	ASNIERES LES DIJON	5		BP 2024		Remplacement des sources SHP par des sources LEDs (2ème tranche)	CS/011/C	8 000	Changement de source	Etude à réaliser	
C	CHAIGNAY	5	08/02/2022	BP 2024		Extension EP au lotissement du Meix Espros	EP/1394/C	24 000	Lotissement	Etude à réaliser	
C	CHAUME ET COURCHAMP	5	08/06/2023	BP 2024		Extension EP aux entrées de COURCHAMP	EP/1501/C	10 000	EP	Etude à réaliser	
C	CLENAY	5	18/01/2023	BP 2024		Rénovation luminaires type boule 3ème tranche	EP/1459/C	20 000	Rénovation boules	Etude à réaliser	oui
C	COUTERNON	5	17/11/2022	BP 2024		Extension EP pour passage piéton vers nouveau parking route de Bressey	EP/1438/C	3 000	EP sécuritaire	Etude à réaliser	
C	COUTERNON	5	25/01/2021	BP 2024		Rénovation des luminaires type boule (3ème tranche)	EP/1436/C	20 000	Rénovation boules	Etude à réaliser	oui
C	FLACEY	5	30/11/2022	BP 2024		Ajout 3 mâts autonome solaire aux entrées d'agglomération	EP/1450/C	17 000	Eclairage autonome	Etude à réaliser	
C	GEMEAUX	5		BP 2024		Extension EP rue de Glapigny (sans fourniture)	EP/1527/C	25 000	EP	Etude à réaliser	
C	IS SUR TILLE	5		BP 2024		Rénovation des luminaires vétustes (Tranche 1)	EP/1495/C	62 000	Rénovation EP	Etude à réaliser	oui
C	IS SUR TILLE	5	17/01/2019	BP 2024 - 100		Eclairage des terrains de tennis	EP/1200/C	20 000	Sport	Etude à réaliser	
C	MARCILLY SUR TILLE	5		BP 2024		Extension EP pour zone AMI (1ère tranche)	EP/1371/C	38 000	Lotissement	Etude à réaliser	
C	MARCILLY SUR TILLE	5	12/06/2017	BP 2024 - 100		Mise en valeur de la façade de la Mairie	EP/1020/C	20 000	Mise en valeur	Etude à réaliser	
C	MARCILLY SUR TILLE	5		BP 2024		Rénovation luminaire type boule (2ème tranche) - 16 luminaires	EP/1520/C	29 000	Rénovation EP	Etude à réaliser	oui
C	MARSANNAY LE BOIS	5	21/02/2022	BP 2024		Extension EP éclairage du parc de Treje	EP/1393/C	30 000	EP	Etude à réaliser	
C	PICHANGES	5	20/02/2023	BP 2024		Rénovation des luminaires vétustes (1ère tranche)	EP/1451/C	20 000	Rénovation EP	Etude à réaliser	oui
C	REMILLY SUR TILLE	5	17/01/2018	BP 2024		Rénovation LED (1ère tranche)	EP/1443/C	15 000	Rénovation BF	Etude à réaliser	oui
C	RUFFEY LES ECHIREY	5	16/11/2022	BP 2024 - 100		Rénovation de l'éclairage des terrains de tennis	EP/1432/C	20 000	Sport	Etude à réaliser	
C	SAINT JULIEN	5	31/05/2023	BP 2024		Rénovation installations vétustes coffrets I et H	EP/1468/C	35 000	Rénovation EP	Etude à réaliser	oui
C	SELONGEY	5		BP 2024		Rénovation des luminaires vétustes (Tranche 2)	EP/1496/C	40 000	Rénovation EP	Etude à réaliser	oui
C	SPOY	5		BP 2024		Rénovation des luminaires en leds (2ème tranche)	EP/1354/C	30 000	Rénovation EP	Etude à réaliser	oui
C	TILCHATTEL	5	03/07/2023	BP 2024		Eclairage public communautaire de la ZA de TIL-CHATTEL	EP/1473/C	15 000	Lotissement	Etude à réaliser	
C	TILCHATTEL	5	14/10/2021	BP 2024		Rénovation luminaires vétustes (tranche 2)	EP/1389/C	60 000	Rénovation EP	Etude à réaliser	oui
C	VAROIS ET CHAINOT	5		BP 2024		Dépose PL éteints à l'initiative de la commune	EP/1499/C	20 000	Dépose points lumineux	Etude à réaliser	
C	VAROIS ET CHAINOT	5		BP 2024		Rénovation des luminaires vétustes (Tranche 1)	EP/1498/C	45 000	Rénovation EP	Etude à réaliser	oui
Total			26					638 100			

45363

ELECTRIFICATION RURALE

Mis à jour au 12/03

Commune	Clé	Affaire	N° Affaire	Montant Elec (TTC)	Statut	Date prev travaux	Période de travaux	Type d'affaire
CHAIGNAY	5	Enfouissement des réseaux BT-FT-EP rue Neuve	ER/331/C	84 000	En cours		45089	Dissimulation
CHAIGNAY	5	Renforcement sur poste CH PUITS	ER/353/C	145 000	En cours		45271	Renforcement
CHAZEUIL	5	Enfouissement des réseaux secs rue de la Chaussée	ER/384/C	50 000	En cours	mai-24	*2024	Dissimulation
DIENAY	5	Enfouissement des réseaux BT-FT-EP rue Charles de Meixmoron	ER/335/C	100 000	Programmé	oct-24	*2024	Dissimulation
DIENAY	5	Renforcement sur poste "DRAPIERES"	ER/398/C	18 000			*2025	Renforcement
FONTAINE FRANCAISE	5	Enfouissement rue des Murots	ER/403/C	120 000	Programmé		*2025	Dissimulation
BELLEFOND	5	Viabilisation lotissement communal "les prés de Barges"	TB/452/C	50 000			*2024	Extension
FONCEGRIVE	5	Extension MONNIER chemin de Barre	TB/434/C	11 000	En cours		45222	Extension
FONTAINE FRANCAISE	5	Alimentation 3 lots lotissement communal Champs Grassot	TB/444/C	5 000	En cours		45264	Extension
FONTAINE FRANCAISE	5	Extension pour viabilisation 3 lots communaux	TB/442/C	40 000			*2024	Extension
IS SUR TILLE	5	Extension électrique zone AMI (phase 2 = Lot B)	TB/443/C	37 000			*2024	Extension
LUX	5	Extension électrique chemin du Puit Perdu (SARL LACRUCHE ET FILS)	TB/430/C	16 000	En cours		45211	Extension
ORGEUX	5	Extension pour 2 logements communaux allée du Pigeonnier	TB/392/C	15 000			*2024	Extension
IS SUR TILLE	5	Dissimulation des réseaux secs rue François Mitterrand	ER/318/C	180 000	En cours		*2025	Dissimulation
MARCILLY SUR TILLE	5	Dissimulation des réseaux secs rue des Messageries (1ère tranche)	ER/322/C	95 000	En cours	mars-24	*2024	Dissimulation
MARSANNAY LE BOIS	5	Enfouissement des réseaux BT-FT-EP rue de Gemaux	ER/334/C	95 000	En cours		45257	Dissimulation
NORGES LA VILLE	5	Enfouissement des réseaux secs rue des Méraudes	ER/385/C	35 000	En cours		45222	Dissimulation
ORGEUX	5	Dissimulation des réseaux rue de l'Abreuvoir	ER/288/C	90 000	Programmé		*2025	Dissimulation
SPOY	5	Résorption de fils nus poste TREIJE	ER/367/C	50 000			*2024	Resorption fils nus
VAROIS ET CHAIGNOT	5	Dissimulation BT "Rue des Saules"	ER/391/C	65 000	Programmé		*2024	Dissimulation
355		20		623	1 301 000	203	3	20

Point sur les travaux d'extension de réseau CLE : 5

Entreprises : SERPOLLET + SPIE CITYNETWORKS

Commune	Date de la demande	N° Affaire	Intitulé affaire	Montant affaire (HT)	Commentaires
BELLEFOND	06/11/2023	TB/452/C	Viabilisation lotissement communal "les prés de Barges"		En attente validation du devis par la commune
BRETIGNY	22/11/2021	TB/399/C	Extension électrique pour la viabilisation du lotissement "Les coteaux du VERGER"	47 725,00 €	Travaux terminés et réceptionnés
DIENAY	30/09/2022	TB/418/C	Extension électrique pour le lotissement rue de la Brosse	13 204,60 €	Travaux terminés - à réceptionner
FLACEY		TB/426/C	Déplacement réseau BT et télécom sur parcelle de M.FOLTRAN	7 444,67 €	Travaux terminés et réceptionnés
FONCEGRIVE	13/06/2023	TB/434/C	Extension MONNIER chemin de Barme	10 536,90 €	Travaux terminés - à réceptionner
FONTAINE FRANCAISE	30/06/2023	TB/442/C	Extension pour viabilisation 3 lots communaux	37 100,60 €	dossier annulé
FONTAINE FRANCAISE		TB/444/C	Alimentation 3 lots lotissement communal Champs Grassot	9 496,60 €	Travaux terminés et réceptionnés
GEMEAUX	31/05/2023	TB/433/C	Extension électrique pour viabiliser la parcelle H1786 rue Charles BOMBONNEL	12 607,20 €	Travaux terminés et réceptionnés
IS SUR TILLE	03/07/2023	TB/443/C	Extension électrique zone AMI (phase 2 = Lot B)	31 930,00 €	dossier annulé
LUX	28/04/2023	TB/430/C	Extension électrique chemin du Puit Perdu (SARL LACRUCHE ET FILS)	15 707,50 €	Travaux terminés et réceptionnés
ORGEUX	08/06/2021	TB/392/C	Extension pour 2 logements communaux allée du Pigeonnier	11 227,00 €	En attente coordination travaux
TILCHATEL	28/08/2023	TB/451/C	Extension électrique pour alimenter une parcelle dans la ZA (COM-COM)	55 156,50 €	En attente livraison poste
VILLEY SUR TILLE	06/03/2024	TB/458/C	Extension électrique pour station pompage (passage TV en TB)	43 157,00 €	En attente validation du devis par la commune
13 AFFAIRES				295 293,57 €	

Travaux en cours
Travaux terminés - à réceptionner

Etude en cours

Devis en attente de validation

Dossiers annulés

Travaux réceptionnés

Mis à jour le 14/03/2024